

Non au traité budgétaire européen !

Collectif, *Le Monde*, 3 octobre 2012

Cette tribune est cosignée par plus de 120 économistes, dont Dominique Taddéi, Frédéric Lordon, Jacques Généreux, Paul Jorion, André Orléan, Jean Gadrey, Jean-Marie Harribey, Bernard Friot, Dominique Plihon, Guillaume Etievant et Jacques Rigaudiat.

Depuis 2008, l'Union européenne (UE) fait face à une crise économique sans précédent. Contrairement à ce que prétendent les économistes libéraux, cette crise n'est pas due à la dette publique. Ainsi, l'Espagne et l'Irlande subissent aujourd'hui les attaques des marchés financiers alors que ces pays ont toujours respecté les critères de Maastricht. La montée des déficits publics est une conséquence de la chute des recettes fiscales due en partie aux cadeaux fiscaux faits aux plus aisés, de l'aide publique apportée aux banques commerciales et du recours aux marchés financiers pour détenir cette dette à des taux d'intérêt élevés.

La crise s'explique également par l'absence totale de régulation du crédit et des flux de capitaux aux dépens de l'emploi, des services publics et des activités productives. Elle est entretenue par la Banque centrale européenne (BCE) qui appuie sans conditions les banques privées, et exige à présent une " stricte conditionnalité " d'austérité des Etats lorsqu'il s'agit de jouer le rôle de " prêteur en dernier ressort ". En outre, cette crise est aggravée par le dumping fiscal intra-européen et l'interdiction qui est faite à la BCE de prêter directement aux Etats pour des dépenses d'avenir, au contraire des autres banques centrales dans le monde comme la Federal Reserve américaine. Enfin, la crise est renforcée par l'extrême faiblesse du budget européen et son plafonnement au taux ridiculement bas de 1,24 % du PIB.

François Hollande, après s'être engagé pendant la campagne à renégocier le traité européen, n'y a en fait apporté aucun changement, et choisit aujourd'hui de poursuivre la politique d'austérité entamée par ses prédécesseurs. C'est une erreur tragique. L'ajout d'un pseudo-pacte de croissance, aux montants réels dérisoires, s'accompagne de l'acceptation de la " règle d'or " budgétaire défendue par Merkel et Sarkozy qui condamnera toute logique de dépenses publiques d'avenir et conduira à mettre en place un programme drastique de réduction de l'ensemble des administrations publiques.

En limitant plus que jamais la capacité des pays à relancer leurs économies et en leur imposant l'équilibre des comptes publics, ce traité est porteur d'une logique récessive qui aggravera mécaniquement les déséquilibres actuels. Les pays qui souffrent de l'effondrement de leur demande intérieure seront amenés à réduire plus fortement encore leur demande publique. Alors que plusieurs Etats membres sont déjà en récession, cela menacera davantage l'activité et l'emploi, donc les recettes publiques, ce qui creusera in fine les déficits. Ainsi, l'OFCE prévoit déjà 300 000 chômeurs de plus en France fin 2013 du seul fait de l'austérité. A moyen et à long terme, cela hypothéquera la transition sociale et écologique qui nécessite des investissements considérables.

Au nom d'une prétendue " solidarité européenne ", le traité organise de fait la garantie par les Etats des grands patrimoines financiers privés. Il grave dans le marbre des mesures d'austérité automatiques, imposées aux représentants des peuples, en contraignant leurs décisions budgétaires, dictées par une instance non élue.

Le Mécanisme européen de stabilité (MES), institution antidémocratique par excellence, pourrait proposer des prêts à des taux un peu moins élevés (5 % en moyenne). Mais ces prêts seraient conditionnés à l'application d'une austérité drastique imposée aux peuples ! La garantie publique des investisseurs privés ne fait qu'encourager la spéculation, alors qu'il faudrait lui briser les reins en sortant de leurs mains la dette publique. Le constat est sans appel : l'austérité est à la fois injuste, inefficace et antidémocratique.

Nous pouvons faire autrement. L'avenir de l'Europe mérite un débat démocratique sur les solutions de sortie de crise. Une expansion coordonnée de l'activité, de l'emploi et des services publics serait aujourd'hui possible en Europe.

Pour que l'UE mette en oeuvre cette politique, il est urgent de réformer et de démocratiser ses institutions. Un Fonds européen de développement social et écologique, à gestion démocratique, pourrait accentuer cette dynamique. De plus, l'UE pourrait mettre en place un contrôle de la finance.

Les défis sociaux et écologiques sont immenses. Il est possible de défaire le sombre bilan des politiques libérales d'une France qui comprend 5 millions de chômeurs et 10 millions de pauvres. Pour s'en donner les moyens, il faut briser l'étau des marchés financiers et non leur donner des gages. C'est pourquoi nous refusons la ratification du traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance.

Louis Adam, commissaire aux comptes, Matthieu Agostini, expert RSE, Pierre Alary, maître de conférence Université Lille 1, Daniel Bachet, professeur, Université d'Evry, Emmanuel Barret, économiste en banque, Philippe Batifoulier, maître de conférence, Université Paris 10, Michel Bellet, professeur, Université de Saint-Étienne, Nicolas Benès, université populaire de Caen, Matthieu Béraud, maître de conférence, Université de Lorraine, Eric Berr, maître de conférence, Université Bordeaux 4, Jacques Berthelot, INP Toulouse, Pierre Bezbak, maître de conférence, Paris IX-Dauphine, Pierre Bitoun, INRA, Frédéric Boccara, maître de conférence associé, Université Paris XIII, Paul Boccara, maître de conférence honoraire, université de Picardie, François Bojczuk, conseiller en développement socio économique des territoires, Serge Bornet, Agrégé SES, Marc Bousseyrol, maître de conférence, IEP de Paris, Mireille Bruyère, maître de conférence, Toulouse 2, Claude Calame, Directeur d'étude EHESS, Christophe Carrincazeaux, maître de conférence, Université Bordeaux 4, Pierre Causse, économiste, David Cayla maître de conférence, Université d'Angers, Christian Celdran, Administrateur civil honoraire, Gabriel Colletis, professeur, Université de Toulouse 1, Christian Corneliau, économiste, EHESS, Laurent Cordonnier, maître de conférence, Université Lille 1, Jacques Cossart, économiste, Yves Dimicoli, économiste, ancien membre du conseil d'analyse économique, Vanessa Di-Paola, maître de conférence, Université d'Aix-Marseille, Jean-Paul Domin, maître de conférence, Université de Reims, Alain Dontaine, Université Stendhal-Grenoble, Ali Douai, maître de conférence, Université Bordeaux 4, Denis Durand, membre du Conseil économique et social, Jean-Marc Durand, économiste, Guillaume Etievant, expert économique auprès des CE, David Flacher, maître de conférence, Université Paris 13, Mathieu Forgues, professeur agrégé de SES, Bernard Friot, Université Paris-X, institut européen du salariat, Maryse Gadreau, professeur émérite, Université de Bourgogne, Jean Gadrey, professeur, Université Lille I, Véronique Gallais, économiste, Jacques Généreux, professeur, IEP de Paris, Ariane Ghirardello, maître de conférence, Université Paris 13, Patrick Gianfaldoni, maître de conférence, université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Jean-Pierre Gilly, professeur, Université de Toulouse 1 Bernard Guerrien, SAMM, Centre d'économie de la Sorbonne, Alain Guéry, Histoire économique, CNRS Bernard Guibert, économiste-statisticien, Hector Guillen-Romo, université Paris VIII, Ozur Gun, maître de conférence, université de Reims, Jean-Marie Harribey, maître de conférence, Université Bordeaux 4, Michel Husson, économiste, Sabina Issehnane, maître de conférence, Université Rennes 2, Florence Jany-Catrice, professeur, Université Lille 1 Esther Jeffers, maître de conférence, Paris VIII Paul Jorion, titulaire de la chaire « Stewardship of Finance » à la Vrije Universiteit Brussel, Andrée Kartchevsky, Professeur université Paris VIII, Pierre Khalfa, syndicaliste, membre du Conseil économique, social et environnemental, Thierry Kirat, directeur de recherche au CNRS, Paris Dauphine Robert Kissous, statisticien économiste, Agnès Labrousse, maître de conférence, Université de Picardie, Stéphanie Laguérodié, maître de conférence, Paris 1, Dany Lang, maître de conférence, Université Paris 13, Catherine Lebrun, économiste, Cécile Lefevre, professeur, Université Paris Descartes, Pierre Le Masne, maître de conférence, Université de Poitiers Philippe Légé, maître de conférence, Université de Picardie, Pierre Lévy, maître de conférence, Université Paris Dauphine, Frédéric Lordon, directeur de recherche au CNRS et chercheur au CESSP, Jérôme Maucourant, maître de conférence, Université Jean Monnet - IUT de Saint-Etienne Jean Magniadas, membre honoraire du Conseil économique et social, Marc Mangenot, économiste, Jonathan Marie, maître de conférence, Université Paris XIII, Christiane Marty, économiste, Pierre Mascomère, actuaire, Gustave Massiah, économiste, Antoine Math, IRES, Thierry Méot, statisticien-économiste, Nicolas Meunier, économiste, Catherine Mills, maître de conférence, Université Paris 1, Matthieu Montalban, maître de conférence, Université Bordeaux 4, Alain Morin, directeur de la revue Economie et Politique, François Morin, professeur Université Toulouse 1, Nolwenn Neveu, professeur agrégé de SES, Alain Obadia, membre du Conseil économique social et environnemental, André Orléan, directeur de recherches, CNRS-EHESS, Fabienne Orsi, IRD, Gilles Orzoni, économiste, Bernard Paraque, économiste, euromed management, Pascal Petit, économiste, université Paris 13, Henry Philipson, économiste, Dominique Plihon, professeur, Université Paris 13, Jean-François Ponsot, maître de conférence, Université Grenoble 2, Nicolas Prokovas, maître de conférence, Université Paris 13, Gilles Rasselet, professeur, Université de Reims, Frédéric Rauch, rédacteur en chef de la Revue Economie et Politique, Gilles Raveaud, Institut d'Etudes Européennes, maître de conférence Paris 8 St-Denis, Jacques Rigaudiat ancien conseiller social des Premiers ministres Rocard et Jospin, Gilles Rotillon, Professeur, université Paris X, Jean-Marie Roux, économiste, Catherine Samary, maître de conférence, Paris Dauphine, Bertrand Seys, maître de conférence Télécom Bretagne, Richard Sobel, maître de conférence Université Lille 1, Bernard Sujobert, statisticien-économiste, Dominique Taddéi, ancien président d'université, ancien Président de la Caisse des Dépôts et Consignations, Bernard Teper, économiste, Bruno Tinel, maître de conférence, Université Paris I, Stéphanie Treillet, maître de conférence des universités, Sébastien Villemot, doctorant en économie, Philippe Zarifian, Professeur, Université Paris Est-Marne la Vallée.